

Date de transmission de l'acte: 15/07/2025
Date de reception de l'AR: 15/07/2025

République française

046-214602096-DE_012_2025-DE
A G E D I

LOT

Acte rendu exécutoire par
dépot en préfecture le 15.07.25
Publié le 15.07.25
le Maire, Francis Chastrusse

NADAILLAC DE ROUGE - Commune

Séance du 11 juillet 2025 18 heures 30



Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 30/06/2025

onze juillet deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis CHASTRUSSE

Présents : 6

Présents : Francis CHASTRUSSE, Stéphane PRUNIERE, Didier LAJUGIE, Christine BOSREDON, Nathalie LEYDIS, Tatiana MIERMON

Votants : 8

Représentés : Agnès EHRENFELD représentée par Francis CHASTRUSSE, Agnès LEBRUN REDOULOUX représentée par Christine BOSREDON

Absents : Jean-Jacques LAJUGIE, Florence LAFAGE, Jean-Marc PARJADIS

Secrétaire de séance : Tatiana MIERMON

Objet: Vente du lot N°6, Lotissement « Las Bouffios » - DE_012_2025

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que Monsieur LALLEMENT Lucas souhaite acquérir le lot n°1 du lotissement communal « Las Bouffios », au prix de 28 000€, prix de vente fixé par délibération du 20 décembre 2022

Ce lot figure au cadastre en section A numéro 2059, pour 1417m²

Le Conseil Municipal :

Après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

-De vendre à Monsieur LALLEMENT Lucas le lot N° 6 du lotissement « Las Bouffios », parcelle référencée au cadastre en section A numéro 2059 pour un prix de 28 000€ vingt-huit mille Euros, en incluant une commission d'agence de 3 194 Euros, trois mille cent quatre-vingt-quatorze Euros, la TVA sur la marge est à 0.00€.

Si la vente se fait, la commune touchera la somme de 24 806€, vingt-quatre mille huit cent six Euros

-Autorise Monsieur le Maire ou en son absence la Première Adjointe à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

A NADAILLAC DE ROUGE les jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Francis CHASTRUSSE

me TATIANA MIERMON

